

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
3435, rue Mont-Joli

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 31 août 2020, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-049, statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante :

3435, rue Mont-Joli

Permettre l'occupation par un bureau de courtage immobilier.

QUE conformément à l'arrêté ministériel 2020-033 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 22 août 2020 à l'adresse courriel : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 7 août 2020.

La secrétaire d'arrondissement,



Marie Marthe Papineau, avocate